

# BUDGET DU LOTISSEMENT COMMUNAL « RESIDENCE DU HALAGE » -

## NOTES DE SYNTHÈSE

### **BUDGET PRIMITIF 2019**

La section de fonctionnement 2019 s'équilibre à la somme de 404 495,19 €, tandis que la section d'investissement totalise un montant de 95 503,18 € à l'équilibre.

#### **SECTION DE FONCTIONNEMENT : LES RECETTES**

L'unique recette de fonctionnement de la résidence du Halage sera l'excédent reporté de 404 495,19 €.

#### **SECTION DE FONCTIONNEMENT : LES DEPENSES**

Il n'y a plus de travaux à prévoir sur le lotissement. Les dépenses consisteront en la réintégration du stock et au reversement du résultat au budget principal de la commune.

Après prise en compte des opérations d'ordre, notamment de la valorisation des terrains en stock, **les chapitres à voter pour la section de fonctionnement sont :**

##### *Recettes*

– <b>Chap. 002</b> : Excédent reporté n-1 .....	<b>404 495,19 €</b>
<i>Total recettes</i> .....	<b>404 495,19 €</b>

##### *Dépenses*

– <b>Chap. 65</b> : Charges de gestion courante .....	<b>308 992,01 €</b>
– <b>Chap. 042</b> : Opérations d'ordre de transfert entre sections.....	<b>95 503,18 €</b>
<i>Total dépenses</i> .....	<b>404 495,19 €</b>

#### **SECTION D'INVESTISSEMENT : LES RECETTES**

Les recettes de la section d'investissement proviennent exclusivement des opérations d'ordre entre sections pour 95 503,18 €.

#### **SECTION D'INVESTISSEMENT : LES DEPENSES**

Les dépenses d'investissement seront en 2019 constituées du déficit reporté de la section d'investissement pour 95 503,18 €.

**Les chapitres à voter pour la section d'investissement sont :**

##### *Recettes*

– <b>Chap. 040</b> : Opérations d'ordre de transfert entre sections.....	<b>95 503,18 €</b>
<i>Total recettes</i> .....	<b>95 503,18 €</b>

##### *Dépenses*

– <b>Chap. 001</b> : déficit reporté n-1.....	<b>95 503,18 €</b>
<i>Total dépenses</i> .....	<b>95 503,18 €</b>

